



Syndicat UNSA-SDIS33  
18 allée des vignes  
33360 Carignan de Bordeaux  
à

Monsieur le Président du SDIS de la Gironde  
Mesdames et Messieurs les élus  
du conseil d'administration du SDIS de la Gironde.

Bordeaux, le 07 février 2020

Objet : Restauration sur le site de Pierre 1<sup>er</sup>

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les élus du conseil d'administration du SDIS de la Gironde.

Nous tenons compte de l'effort que vous avez fait en mettant à la disposition du personnel un espace de restauration et des sanitaires au 18 boulevard Pierre 1<sup>er</sup>.

Cependant, après seulement quelques mois d'utilisation, il semblerait que le nombre de places à disposition (57) ne soit pas en adéquation avec le nombre de personnes susceptibles de pouvoir aller s'y restaurer (250). De plus, une note de service du 02 décembre 2019 (NP/GPAT/2019-014) n'autorise plus les agents à utiliser les salles anciennement à leur disposition dans leur service, au profit de l'espace de restauration.

Les agents se retrouvent donc dans l'obligation de se restaurer en utilisant les restaurants à proximité, voire même de manger dans la rue. Cette dernière solution n'est pas acceptable. La première situation engendre des coûts importants supportés en grande partie par les agents étant donnée que la valeur faciale des tickets restaurant qui bien qu'ayant été revalorisée à 4,15 € ne leur permet pas de financer un repas complet.

Pour l'UNSA-SDIS33, 3 solutions seraient alors envisageables :

- redonner la possibilité aux agents de pouvoir se restaurer dans des salles identifiées.
- passer la valeur faciale des tickets restaurant à 8 € minimum (50 % supportés par l'employeur et 50 % par les agents) étant entendu que chaque agent sera libre d'y adhérer ou pas .
- passer des conventions avec les restaurants alentours.

Les membres du Bureau de l'UNSA-SDIS33 se tiennent à votre disposition pour vous exposer plus avant ce sujet

Recevez, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Les représentants du personnel  
sous couvert du secrétaire général de l'UNSA-  
SDIS33  
Jacques Noaille